



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	B ou fonctionnaire appartenant au corps des Agents techniques de l'environnement
Intitulé du poste :	Chef d'unité territoriale (F/H)
Affectation	Direction générale adjointe territoires et outre-mer Direction régionale – Service départemental
Positionnement hiérarchique	Sous l'autorité du chef de service départemental
Groupe RIFSEEP	Groupe 2
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire : détachement ou PNA- un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Mission :

Piloter, animer et coordonner l'ensemble des activités de l'unité territoriale.

Appuyer le chef de service et son adjoint dans le pilotage des missions du service départemental. Décliner au sein de l'unité les orientations départementales.

Activités principales (à ajuster selon les situations) :

Management :

- Contribuer à l'élaboration des orientations régionales et les décliner au sein de son unité ;
- Participer à la programmation d'activité, assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- Organiser, animer le travail d'équipe et superviser l'accompagnement des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- Assurer le rapportage de l'activité des agents de son unité ;
- Fixer les objectifs et évaluer les agents (entretiens professionnels et de formation) ;
- Porter et défendre la position de l'Établissement ;
- Développer les relations partenariales avec les acteurs locaux ;
- Participer aux comités managériaux ;

- Mobiliser les équipes autour d'une culture, de pratiques et d'une vision communes des missions et des priorités ;
- Porter une attention particulière aux agents et aux équipes en difficulté et les accompagner dans le changement ;
- Accompagner le développement et le maintien des compétences des agents ;
- Veiller à des conditions logistiques et matérielles propices à la conduite des missions.

Police :

- Contribuer à l'élaboration du plan de contrôle et veiller à sa mise en œuvre sur l'unité en tenant compte des priorités et des enjeux territoriaux ;
- Contribuer au pilotage de l'activité de police et assurer le respect et la qualité des procédures administratives et judiciaires ;
- Veiller à l'utilisation régulière par les agents de l'unité des outils OSCEAN et SONGE (création des dossiers et fiches de contrôles ainsi que mise à jour de l'avancement des suites aux contrôles non conformes jusqu'à la clôture du contrôle).

Appui technique :

- Sur la zone géographique de l'unité, coordonner l'appui technique de l'équipe auprès des services de l'Etat en mobilisant autant que nécessaire les ressources de l'établissement (SD, DR) ;
- Représenter, en lien avec le chef de service départemental et son adjoint, l'établissement dans certaines instances locales et y apporter son expertise ;
- Contribuer au suivi et à la valorisation des retours d'expérience ;
- Veiller à l'utilisation régulière par les agents de l'unité de PATBIODIV.

Connaissance des milieux :

- Organiser la contribution de son unité à l'acquisition de données (inventaires et recueils) et leur bancarisation ;
- Organiser le suivi et le contrôle des prestations exercées dans le cadre des recueils de données externalisés ;
- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi d'actions expérimentales.

Appui aux acteurs et mobilisation des territoires :

- Relayer auprès des agents les différentes actions de mobilisation conduites par l'établissement de sorte à ce que chaque agent de son équipe puisse apporter une information de premier niveau aux partenaires et aux différents acteurs ;
- Organiser la participation de l'unité à des stratégies locales (SAGE, contrats de rivières, DOCOB...) ;
- Organiser la participation de l'unité à des événements locaux en évaluant bien l'intérêt de la présence de l'OFB.

Aires protégées :

- Organiser la participation à des missions de police, de connaissance et de mobilisation des acteurs et des citoyens dans les espaces naturels gérés par l'OFB.

Grands prédateurs terrestres :

- Organiser les activités liées à la présence de grands prédateurs sur le territoire départemental ;
- Se tenir informer des doctrines et éléments de communication produits par le niveau national à relayer éventuellement dans les médias ;
- Apporter un appui technique à l'autorité préfectorale.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Direction régionale ;
- Directions nationales.

Relations externes :

- Préfet, DDT, DREAL ;
- Procureur ;
- Collectivités territoriales ;
- Syndicats de rivières ;
- Fédérations de pêche et de chasse... ;
- Acteurs de la biodiversité.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance générale en matière de biodiversité terrestre et aquatique ;
- Connaissance des politiques publiques et réglementations dans le domaine de la biodiversité ;
- Connaissance approfondie du droit de l'eau et de l'environnement ;
- Connaissance du fonctionnement administratif et judiciaire.

Savoir-faire opérationnel :

- Manager et organiser le travail d'une équipe de proximité ;
- Identifier les enjeux territoriaux ;
- Travailler en réseau et être force de proposition au sein du service départemental ;
- Assurer le suivi de dossiers ;
- Prendre des décisions et rendre compte à sa hiérarchie ;
- Donner du cadre, accompagner, stimuler et favoriser le travail collaboratif et en réseaux.

Savoir-être professionnel :

- Qualité rédactionnelle ;
- Qualité d'expression orale ;
- Qualité relationnelle.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Commissionné et assermenté ;
- Port de la tenue et de l'armement ;
- Déplacements fréquents interdépartementaux ;
- Permis B.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr, en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant :

- CV + LM ;
- Formulaire de candidature [disponible ici](#) ;
- Dernier arrêté relatif à la situation administrative : corps / grade / échelon ;
- Brevet de natation (au moins 50 mètres) ;
- Permis de conduire B.